

Geneviève PERRIN-GAILLARD  
Députée des DEUX-SÈVRES

Niort, le 5 mai 2003

Monsieur,

J'accuse réception d'une carte-pétition relative aux OGM dont vous avez souhaité reprendre le contenu à votre compte, aux fins de mettre l'accent sur la nécessité d'un débat parlementaire sur le sujet ainsi que sur l'intérêt de défendre au niveau européen un mécanisme de responsabilité et de garantie des filières sans OGM.

Sachez que j'ai affirmé lors de mon précédent mandat et aujourd'hui encore une position ferme face aux risques sanitaires, environnementaux et économiques que fait peser le modèle biotechnologique, partageant d'ailleurs votre analyse sur les deux revendications mises en exergue par votre envoi.

Dernière action en date à laquelle j'ai apporté mon soutien actif, la signature d'une résolution par laquelle certains de mes collègues et moi demandons la création d'une commission d'enquête sur les conditions de rédaction d'un rapport de l'Académie des Sciences et d'un communiqué commun aux Académies de Médecine et de Pharmacie, documents concluant tous deux à l'innocuité des OGM.

Nous voulons en effet, éclairer la méthodologie qui a prévalu dans l'élaboration de ces rapports qui ont été utilisés par les « politiques » à des fins qui nous apparaissent plutôt lointaines de leur objet initial, puisqu'ils affirment que les OGM ne sont dangereux ni du point de vue de l'environnement, ni de la santé publique, et qu'ils sont indispensables sur le plan de l'économie de notre pays.

Vous remerciant de votre veillance citoyenne et de la confiance que vous m'avez témoignée en me sollicitant, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève P-GAILLARD